

BIONVILLE

Document conforme à celui annexé au Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Liste établie le 19/01/2026

IMPORTANT

Des catégories de Servitudes d'Utilité Publique sont disponibles sur le Géoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>) après avoir été versées par leur gestionnaire. Il convient désormais de consulter la plateforme du Géoportail de l'Urbanisme (GpU) pour accéder à toutes les informations disponibles sur ces catégories de Servitudes d'Utilité Publique, et si nécessaire, se rapprocher des gestionnaires pour les servitudes non présentes sur le GpU.

Catégorie	Description	Nom de la Servitude	Référence de l'acte	Gestionnaire
AC1	Monuments historiques inscrits et classés : classement, inscription et périmètre de protection	Scierie la Hallière – Périmètre de protection de 500 m	S'adresser au gestionnaire	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP 88)
AS1	Protection des eaux potables et des eaux minérales	Source La Basse du Toc – Périmètre de Protection Immédiate et Rapprochée	AS1_BIONVILLE_20141113_act.pdf	Agence Régionale de Santé (ARS)
AS1	Protection des eaux potables et des eaux minérales	Source Pré des Graines – Périmètre de Protection Immédiate et Rapprochée	AS1_BIONVILLE_20141113_act.pdf	Agence Régionale de Santé (ARS)
AS1	Protection des eaux potables et des eaux minérales	Source Noires Colas B	S'adresser au gestionnaire	Agence Régionale de Santé (ARS)
AS1	Protection des eaux potables et des eaux minérales	Source Noires Colas C	S'adresser au gestionnaire	Agence Régionale de Santé (ARS)
EL3	Servitudes de halage et de marchepied	La Plaine - Marchepied	EL03_ART_L2131_2_PROPR_PERS_PUB.pdf	Voies Navigables de France (VNF)
I4	Périmètres de servitude autour d'une ligne électrique	Liaison 400kV n°1 Bezaumont / Marlenheim	S'adresser au gestionnaire	Réseau de Transport d'Electricité (RTE)
AC1	Monuments historiques inscrits et classés : classement, inscription et périmètre de protection	Scierie la Hallière – Périmètre de protection de 500 m	S'adresser au gestionnaire	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP 88)